BOURSE MERMOZ DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

La bourse Mermoz s’adresse aux étudiants de l’enseignement supérieur, des étudiants en formation sanitaire et sociale, et des étudiants en section BTS, inscrits dans un établissement partenaire situé sur le territoire des Hauts-de-France. La Région Hauts-de-France a mis en place ce dispositif afin d'aider les étudiants à suivre à l'étranger l'un des séjours suivants, la durée varie en fonction des études suivies :

un parcours de formation de 4 à 26 semaines– semestre d'études, dans un établissement d'enseignement supérieur
un stage pratique de 2 à 26 semaines
un séjour de recherche dans un laboratoire de 12 à 26 semaines

Son montant peut s'élever à 400 € par mois maximum selon le quotient familial, elle est cumulable avec les bourses du CROUS et Erasmus.
L'étudiant boursier éligible bénéficie d'une participation forfaitaire de 300 € pour les frais de voyage.

https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif997

Région
Hauts-de-France
Conseil Régional des Hauts-de-France:
151 avenue du président Hoover
59555 - Lille
https://www.hautsdefrance.fr/